

Compte-rendu de la séance du Conseil Municipal du 9 avril 2010

Compte-rendu sommaire de la réunion du Conseil Municipal du 9 avril 2010, à 20h45, à la Mairie.

Présents : M. Mazard, Maire, M. Daniel, Mme Massacrier, M. Aubry, Mme Torcol, Mme Veret, M. Nogues, Maires adjoints, Mme Anesa, M. Artus, Mme Atzori, M. Belfiore, M. Bœuf, Mme Boisgontier, Mme Darbeaud, M. Demeyère, M. Dorilleau, M. Foucault, M. Giraud, M. Gragy, M. Laplanche, Mme Lança-Serpe, Mme Liéby, M. Pilon, Mme Robert, Mme Vieira, Conseillers municipaux.

Absents excusés : Mme Millet-Rousselet.

Absente : Mme Mary.

Pouvoirs : de Mme Millet-Rousselet à Mme Anesa.

Secrétaire de séance : M. Artus.

FINANCES COMMUNALES

Budget primitif 2010 :

Dans un premier temps, le Maire présente l'évolution des grands postes de dépense et de recette de la Commune, de son endettement et de sa fiscalité comparés à ceux des communes de même taille sur les trois derniers exercices.

Les conseillers examinent ensuite le projet de budget proposé par le Maire.

Après en avoir délibéré, le budget primitif 2010 est adopté à l'unanimité : les dépenses et les recettes sont votées en équilibre à la somme de 3.732.206 € en section de fonctionnement et 881.900 € en section d'investissement.

Parmi les opérations d'investissements sont notamment décidées : la création d'un skate-parc route de Féricy (50.000 €), le réaménagement des vestiaires sanitaires de la salle Robillard (65.000 €), la restauration de l'ancienne chapelle et de la source Ste Reine (16.800 €), l'aménagement définitif de la place de la Scierie (35.000 €).

Une provision de 150.000 € est constituée pour le financement des opérations prévues au prochain Contrat Régional (Dojo, salle de spectacle, église).

Décisions liées à l'adoption du budget :

Le Conseil Municipal est appelé à prendre plusieurs décisions liées à l'adoption du budget : attribution de subventions aux associations locales et au CCAS, effectif du personnel communal, actualisation des tarifs et barèmes appliqués dans les services municipaux tels que restauration scolaire, accueil pré et post scolaire, etc.

Vote des taux d'imposition directe :

Conformément aux dispositions arrêtées lors du débat d'orientation budgétaire, les taux communaux d'imposition directe de 2009 sont reconduits pour 2010 :

- taxe d'habitation : 9,67 %
- taxe foncière bâtie : 17,24 %
- taxe foncière non bâtie : 46,51 %
- taxe professionnelle : 9,53 %.

SERVICE PUBLIC DE DISTRIBUTION D'EAU POTABLE

Compte administratif et compte de gestion 2009 :

Les deux comptes présentant des résultats identiques sont approuvés à l'unanimité (hors la présence du Maire pour le compte administratif) :

	Exploitation	Investissement	Reste à réaliser	Total
Dépenses	37.201,58	569.181,66	64.400	670.783,24
Recettes	44.247,93	534.318,43	137.900	716.466,36
Résultats	7.046,35	- 34.863,23	73.500	45.683,12

L'excédent d'exploitation 2009 est reporté en recette d'exploitation du budget 2010.

Budget 2010 :

Le budget 2010 est adopté à l'unanimité : il s'élève à 66.072,35 € en dépenses et en recettes d'exploitation et à 548.849 € en dépenses et en recettes d'investissement.

Décision liée au budget :

Le Conseil Municipal délibère à nouveau sur le raccordement du hameau de Saveteux au réseau communal de distribution d'eau potable sur la base de l'avant projet sommaire établi par le bureau d'étude ATEVE Ingénierie dont l'estimation de 320.020 €HT est très supérieure à celle des 210.000 €HT présentée en novembre 2009 par les services de la Direction Départementale de l'Équipement et de l'Agriculture.

L'opération d'adduction d'eau est subventionnée à hauteur de 50 % de la dépense hors taxes par l'Agence de l'eau Seine Normandie et à hauteur de 30 % par le Département

Les travaux ne seront réalisés qu'à la condition que la S.A. Saveteux Participation, propriétaire de hameau de Saveteux confirme son accord de verser à la Commune une participation financière correspondant aux 20 % non subventionnés.

L'opération est inscrite en dépense et en recette au budget 2010.

Montant de la surtaxe communale 2010 :

Le montant de la surtaxe communale sur le prix de l'eau est maintenu à 0,15 € par mètre cube en 2010 ; il s'applique aussi sur l'eau vendue à la commune des Ecrennes.

ORDRE DU JOUR COMPLEMENTAIRE

Syndicat intercommunal du Collège Rosa Bonheur – Dissolution – Répartition de l'actif du syndicat :

La délibération du Comité Syndical du 3 mars 2010 fixant la répartition de l'actif du syndicat entre les communes membres est approuvée à l'unanimité ; la Commune devant percevoir 20.057,12 €

Épicerie sociale et solidaire – Dénomination :

Sur proposition de la commission de la coordination de la vie sociale, le Conseil Municipal unanime donne la dénomination de « la Ruche » à l'épicerie sociale et solidaire du CCAS installée dans le bâtiment communal place de la Scierie.

AGENDA

Le Maire rappelle les prochaines manifestations dans la Commune :

- samedi 10 avril : audition et concert de l'AMAC à 16h30 et 20h45, à la Bergerie ;
- samedi 10 avril : soirée théâtrale de à Sivry-Courtry, salle polyvalente à 20h45 : « Renseignements généraux », organisée dans le cadre de la Scène Rurale de la Brie des Clairières ;
- dimanche 11 avril : « randonnée des Trois Châteaux » organisée par le Conseil Général, ravitaillement des marcheurs dans le parc du Château ;
- dimanche 25 avril : repas des Seniors à la Bergerie ;
- samedi 8 mai : cérémonie commémorative de l'Armistice de 1945 ;
- samedi et dimanche 8 et 9 mai : salon de l'artisanat organisé par le Foyer Rural à la Bergerie ;
- samedi 5 juin après-midi récréative intergénérationnelle organisée par la commission sociale à la salle Robillard à partir de 14h ;
- dimanche 6 juin : brocante du Foyer Rural dans le centre du village ;
- dimanche 13 juin : 2^{ème} salon du livre à la médiathèque avec entre autres Ménie Grégoire ;
- lundi 21 juin : Fête de la Musique dans la cour du Château dès 18h ;
- mercredi 23 juin : Théâtre Enfants organisé par le Foyer Rural salle de la Bergerie à 20h ;
- samedi 26 juin : ballade en roller organisée par la commission Jeunesse ;
- vendredi 25 et samedi 26 juin : Théâtre Adultes organisé par le Foyer Rural salle Robillard ;

Le Maire lève la séance à 23h15.